
LA SECURITE EN ESCALADE A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les documents présentés ci-dessous abordent la sécurité en escalade dans le cadre de l'Association Sportive.

Ils prennent en compte la circulaire n°2017-075 du 19-4-2017 et essayent de poser un cadre dans lequel chaque professeur d'EPS, pourra dans son AS, proposer un enseignement limitant les risques d'accident. Nous proposons des étapes nécessaires d'apprentissage pour le grimpeur, l'assureur et leur relation, en adaptant des aménagements à leurs évolutions.

La prise en charge d'une AS escalade nécessite un savoir-faire.

Votre compétence dans l'activité est le seul garant de la sécurité de vos élèves.

**RIEN NE PEUT REMPLACER UNE FORMATION
AU PREALABLE DANS L'ACTIVITE**

AVANT LA PRATIQUE : En Structure Artificielle d'Escalade (SAE)

. Gestion des Equipements de Protection Individuelles (EPI) qui retracent la qualité du matériel utilisé. Le cahier est-il à jour ?

VERIFIEZ CORDES, DEGAINES FIXES, BAUDRIERS, SYSTEME d'ASSURAGE AU MOINS UNE FOIS PAR AN.

VERIFICATION IMPERATIVE DU MUR TOUS LES ANS PAR LE PROPRIETAIRE DE LA STRUCTURE, DOCUMENT A FAIRE REMONTER A VOTRE CHEF D'ETABLISSEMENT.

Inspecter le mur :	
-cordes installées : elles passent par 2pts sur le relais	
-corde non installée à installer	
Nœud obligatoire en bout de corde sur la partie restante au sol.	
Il est préférable de travailler avec une alternance de couleur entre les voies.	
Enseignant : baudrier, système autobloquant, vache, 2 dégaines, clé Allen pour visser.	
Numéro des secours visibles (+pharmacie)	
Je vérifie la tenue des élèves : cheveux attachés, pas de bagues, pas d'écharpe...	

LIMITER LES EFFECTIFS ELEVES en fonction de votre compétence et de celles de vos élèves. Nous vous conseillons de ne pas dépasser 4 cordées avec des débutants. Privilégier les ateliers assurance au sol, bloc, travail sous 3m, autres , en complément du travail sur voie.

PENDANT LA PRATIQUE :

. En cas d'urgence et d'intervention de l'enseignant, tous les autres élèves restent au sol.

Zones de grimpe non encombrée : limite verticale 3m, limite au sol 2m de la projection verticale de la voie.

Les deux tableaux suivants reprennent la progression de l'élève au sol vers l'en tête.

Chaque ligne colorée correspond à une étape de progression **que SEUL L'ENSEIGNANT peut valider.**

Des liens vidéos ou photos sont placés sur les mots clés pour vous aider dans votre gestion des risques.

« Une obligation professionnelle de contrôle ne peut être déléguée »



Annexes :

- Rapport IGEN IGAENR N° 2016-081, novembre 2016 « Exigence de la sécurité dans les activités de pleine nature dans le second degré ».
- Circulaire n°2017-075 du 19 avril 2017 (BO n°16 du 20 avril 2017)
- <http://www.ac-grenoble.fr/eps/pass>

Niveau Débutant	Enseignant « Décide toujours du passage à la couleur suivante »	Matériel/mise en place	Grimpeur (Gr)	Relation GR/AS Com° Vérification	Assureur (AS)	Contre assureur (CA)
<p><u>Déplacement au sol</u></p> <p>↓</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Porte son baudrier : <ul style="list-style-type: none"> . 2 dégaines . Système auto bloquant <ul style="list-style-type: none"> . <u>Queue de vache</u> 1 par mètre 	<ul style="list-style-type: none"> . Chausson facultatif . <u>Baudrier au-dessus des hanches</u> . Ligne au sol de sécurité-zone de grimpe-en retrait de 2m par rapport à la verticale 	Pied au sol	<p>« <u>Binômes morphologiques</u> »</p> <p><u>1 torsade pour 10kl</u> »</p> <p>2 torsades max</p> <p>Nœud co-contrôle</p> <p>DOUBLE vérification</p> <p>systematique</p>	<p>Proche du mur</p> <p>De côté/grimpeur</p> <p>Pieds décalés</p> <p>Av/Ar</p>	<p>Possible à coté : <u>Petit ventre</u></p>
<p>Grimpe sous 3m</p> <p>↓</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Vérifie systématiquement les nœuds/ système d'assurage/ compétence de l'assureur Serrage du baudrier 	<p>→progression vers les 3m</p> <p>. <u>Ligne visuelle sur le mur à 3m</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Observe son AS Confiance (désescalade) <u>Ne pas toucher aux plaquettes</u> 	<ul style="list-style-type: none"> . <u>8 plus nœud d'arrêt double proche du baudrier</u> 	<ul style="list-style-type: none"> . <u>Assurage en 5</u> temps sans lâcher le brin du bas . Passage par 2 mains . Corde tendue 	<ul style="list-style-type: none"> . Conseillé
<p>Passage de 3m à 4m</p> <p>↓</p>	<p>Valide le passage</p> <ul style="list-style-type: none"> . Vérifie soit la queue de vache, soit le CA 	<p>MOULINETTE</p> <ul style="list-style-type: none"> . Pas de grigri, éviter le « huit », <u>préférer le tube ou panier</u> 	<ul style="list-style-type: none"> . <u>S'asseoir</u> dans le baudrier quand la main haute dépasse 3m . Corde entre les mains talons sur le mur 	<ul style="list-style-type: none"> . Blocage du grimpeur et <u>descente à 2 mains</u> . Communication verbale « sec /bloqué » 	<p>« Sec / bloqué », en fonction du grimpeur</p> <p><u>Permis d'Assurer en moulinette</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place du CA ou queue de Vache . <u>Main au baudrier.</u>
<p>Grimpe 4m et plus</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Autorisation « Feu vert » de grimpe 		<ul style="list-style-type: none"> . Il grimpe 	<ul style="list-style-type: none"> . Descente à 2 mains et blocage grimpeur 	<p>« Sec/bloqué », en fonction du grimpeur</p> <p>Ne soulève pas le grimpeur</p>	<p>Non car Permis d'Assurer en moulinette</p>

Du confirmé à l'expert		Enseignant « Décide toujours du passage à la couleur suivante »	Matériel/ Mise en place	Grimpeur (Gr)	Relation GR/AS Com Vérification	Assureur (AS)	Contre assureur (CA)
Vers l'en tête		MOULINETTE		<u>Travail avec bout de cordes</u> supplémentaires coupées (3m environ) de couleurs différentes, apprendre à mousquetonner	Relation de confiance Anticipation ↓	En moulinette sans permis	CA ou queue de vache
		MOULITETE Nœuds à vérifier	Système non bloquant <u>8 et nœud d'arrêt</u> Corde exclusive pour l'en tête Progression de plusieurs dégaines sans aller jusqu'au dernier relais	<u>2^{ème} corde de couleur différente qui ne doit pas toucher le relais.</u> Mousquetonne sur 1 dégaine au niveau du relais		Permis en moulinette validé <u>2^{ème} assureur qui s'entraîne pour valider le permis d'assurer en tête,</u> il a validé son permis en moulinette	Non nécessaire
		<u>LE VOL</u> <i>Les 1ers vols sont faits par l'enseignant (en tête, au relais)</i>	Panier ou tube obligatoire Toutes les dégaines mousquetonnées, de préférence en devers <u>VOL : relais à dégaine haute</u>	<u>Permis de vol</u> ↓			
		VIGILANCE ACCRUE	<u>Même relais avec dégaine sur plaquette moulinette classique+2^{ème} corde au relais sur dégaine</u>	<u>Permis de grimper en tête</u>		<u>Permis d'assurer en tête</u>	Non validé, l'enseignant fait le CA Validé, pas de CA

Un remerciement tout particulier aux enseignants suivant :

-Stéphanie DUMORA, Thierry PALMIER, Thierry SERFATY, Daniel URZAY, Laurent PASCAL, Guillaume PÉRE, Laurent Dauriac, Yann Marin,
Yonnel DAVELOOSE, Géraud GAUTHIER.

